

CINQ-MARS, Jean, *Histoire du Collège Sainte-Marie de Montréal, 1848-1969* (Montréal, Hurtubise HMH, 1998), 516 p.

Claude Galarneau

Volume 53, numéro 2, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005434ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005434ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Galarneau, C. (1999). Compte rendu de [CINQ-MARS, Jean, *Histoire du Collège Sainte-Marie de Montréal, 1848-1969* (Montréal, Hurtubise HMH, 1998), 516 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53(2), 282–284.
<https://doi.org/10.7202/005434ar>

CINQ-MARS, Jean, *Histoire du Collège Sainte-Marie de Montréal, 1848-1969* (Montréal, Hurtubise HMH, 1998), 516 p.

Les collèges classiques fondés avant 1840 ont eu droit à une monographie à l'occasion de leur centenaire. Ces ouvrages étaient faits par un prêtre de la maison, élaborés suivant un plan correspondant à l'ordre successif des supérieurs. Ils contenaient parfois des listes chronologiques et alphabétiques des élèves avec leur lieu d'origine, leur état ou profession et les années passées au collège. Grâce à Jean Cinq-Mars, le Collège Sainte-Marie peut enfin commémorer ses 120 ans d'existence.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, dont les trois premières suivent un plan chronologique qui répète les mêmes thèmes, à savoir les constructions, les programmes d'études, le corps professoral, les recteurs et les grands débats et changements survenus au cours du siècle. La quatrième partie porte sur les activités culturelles, cette fois pour l'ensemble de l'histoire du collège.

Dès 1635, les jésuites avaient fondé le Collège de Québec, mais avaient dû quitter le Canada après 1760. M^{sr} Lartigue aurait aimé avoir la Compagnie de Jésus à Montréal, mais c'est M^{sr} Bourget qui la recevra en 1842. Quelques années auparavant, les pères jésuites étaient allés de France aux États-Unis, ce qui explique qu'ils dépendirent pendant un certain temps de leur mission de New York. Le premier recteur du Collège Sainte-Anne, le père Félix Martin, fut son fondateur en 1848 et construisit son premier édifice entre les rues Bleury et Saint-Alexandre.

Pour les collèges d'alors, le *Ratio Studiorum* réglait toujours l'ensemble des études classiques. Les jésuites en avaient expérimenté toutes les facettes dans la seconde partie du XVI^e siècle, avant d'en publier la mise en forme définitive sous le nom de *Ratio atque Institutio Studiorum*, c'est-à-dire l'ordre et le plan des études. Créées par les Grecs à l'époque hellénistique, ce sont les frères de la Vie commune qui, à la Renaissance, avaient ressuscité les études classiques et non pas les jésuites. Ce que l'on doit aux pères, ce qui n'est pas moins important, c'est la gradation par classes, les méthodes appropriées, les auteurs à traduire, les exercices à pratiquer, bref un véritable code pédagogique qui s'est imposé en Europe et en Amérique pendant quatre siècles. Les matières enseignées comprennent le latin avant tout, le grec, le français à partir du XVII^e siècle, l'anglais langue seconde à Montréal, un peu d'histoire et de géographie, des mathématiques, les sciences et la philosophie dans les classes terminales. Des changements sont apportés au fil des années, mais le *Ratio* demeure la bible jusqu'en 1960, au Canada français comme ailleurs.

L'application de ce modèle n'empêche toutefois pas Sainte-Marie de faire preuve de souplesse dans son enseignement. Comme les autres collèges, Sainte-Marie doit assurer l'enseignement commercial avant que les communautés de frères ne puissent prendre la relève. De 1889 à 1900, devant l'absence d'institutions pour les catholiques anglais de Montréal, le collège ouvre une section classique anglaise, remplacée à son tour par le Loyola College.

Du début à la fin, les grandes causes défendues par les pères tournent autour de la question universitaire et de celle de l'enseignement des sciences. La première trouve solution dans la fermeture du collège et la création de l'Université du Québec à Montréal en 1969. Quant à la seconde, elle prend la forme d'un programme qui est accepté par tous les collèges après 1930, lors de la campagne menée vigoureusement dans les journaux par Adrien Pouliot, professeur à l'Université Laval.

L'auteur a étudié les clientèles scolaires et le corps professoral, mais son analyse n'est pas assez étayée et ne rend pas justice à un aspect de si grande importance. Cela vient peut-être de l'insuffisance de la documentation. On apprend ainsi combien d'élèves sont devenus médecins, avocats ou ingénieurs, mais on ne sait rien de leur origine sociale. Parler de laïcisation du corps professoral de Sainte-Marie en 1896 est un abus de langage. Il s'agit de l'engagement de quelques professeurs laïques et non du remplacement des religieux par des laïcs. Encore que ces laïcs n'enseignent que les petites matières. Et ils n'atteignent 28,6 % qu'en 1935 pour revenir à 17,1 % en

1944. Ce n'est qu'après 1950 qu'on peut parler de laïcisation, c'est-à-dire de l'entrée de nombreux professeurs laïques. Dans sa démonstration, l'auteur compare les données chiffrées des professeurs laïques de Sainte-Marie à celles des laïcs de l'enseignement primaire. On ne peut comparer deux niveaux d'enseignement qui n'ont rien de commun. Il aurait fallu consulter l'étude de la Fédération des collèges classiques et celle de R. Savard, P. Bélanger et J.-J. Fortier sur les finissants des collèges de 1924 à 1956.

Les groupes d'apostolat et d'action sociale sont étudiés à la fin de la deuxième partie. On les aurait plutôt attendus dans la quatrième, avec les activités culturelles, la milice, les sports et les jeux. Ceux qui s'intéressent au théâtre, à la musique et à la poésie retrouveront dans cette partie bien des intellectuels passés par Sainte-Marie, notamment des comédiens et des écrivains de grande classe.

L'ouvrage contient des listes, des illustrations, des annexes et des tableaux chiffrés. Certains de ces derniers sont difficiles à interpréter. Par exemple, le tableau 3.6 ne permet pas de comprendre de quels collèges affiliés il s'agit.

À d'autres endroits, l'auteur ne fait pas appel à des études qui auraient pu mieux éclairer son propos. Au lieu d'affirmer par exemple qu'il y a eu 40 collèges classiques, il aurait eu avantage à savoir qu'on en a compté plus de 200, d'après les archives des facultés des Arts et les travaux de la Fédération des collèges classiques. D'autre part, il ne compare pas Sainte-Marie aux autres collèges, mais seulement à ceux des jésuites, qui n'ont été que cinq ou six. Quand il cite la lettre de jeunes professeurs laïques de Québec au cardinal Villeneuve en 1937, suivie d'autres démarches auprès du Premier ministre Godbout en 1942-1944, il ne donne aucune référence. Or, ce sont des documents sans précédent, dont Adélard Godbout aurait voulu tenir compte s'il n'avait été battu à l'été de 1944.

Il faut dire enfin que la forme et le style auraient gagné à plus d'attention. Il manque des mots et on trouve des phrases incomplètes. Les notes et références ne respectent pas toujours les règles établies. Débarrassé de ses nombreuses répétitions, de ses allers et retours, ce livre souhaité par les anciens élèves aurait pu se faire en 350 pages. Cela dit, il y a beaucoup à apprendre sur le Collège Sainte-Marie dans cette monographie.